35e ANNÉE N° 66 — 5 Centimes — SAMEDI 15 JUIN 1895

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre **50 centimes** *à chaque demande de changement d'adresse*

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des **Annonces légales et judiciaires** *de tout le département est facultative dans le* Journal du Lot.

Cahors, le 15 Juin

Tartuferie allemande

Nos voisins d'au-delà du Rhin nous ont prouvé en maintes circonstances qu'ils professent pour la vérité un superbe dédain, et qu'ils ne se font pas scrupule de la fouler aux pieds chaque fois qu'ils y ont quelque intérêt, si minime soit il.

Dernièrement, M. de Bismarck a prononcé devant les bourgeois de Leipsick un discours qui a paru d'autant plus étrange dans la bouche de ce vieil homme d'Etat, qu'il était comme la condamnation de ses faits et gestes et de la politique qu'il a continuellement suivie durant sa longue carrière et surtout pendant qu'il était au pouvoir.

L'homme à qui incombe la part la plus lourde des responsabilités de la guerre de 1870; l'homme qui a osé, en plein dix-neuvième siècle, prononcer cette phrase barbare digne d'un Attila ou d'un Tamerlan : « La force prime le droit », l'homme qui nous a ravi l'Alsace-Lorraine par la violence et qui nous a demandé cinq milliards pour notre rançon, cet homme-là a flétri les « conquêtes violentes ». C'est étrange, mais c'est ainsi.

On dira peut-être, pour expliquer cette contradiction manifeste, que ce sont là paroles de vieillard auxquelles ils ne faut pas attacher plus d'importance qu'il ne convient. Sans doute, ce sont paroles de vieillard, mais néanmoins nous avons le droit de penser que M. de Bismarck n'est pas le premier venu, et que malgré ses quatre-vingts ans, il sait ce qu'il dit et qu'il n'a pas perdu la raison.

D'ailleurs, ce n'est pas chose nouvelle que l'ex-chancelier démente ses actes par ses paroles. Il n'a guère fait autre chose pendant sa longue carrière politique. C'est surtout pour lui qu'il est vrai de dire que la diplomatie est l'art de mentir à propos.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas un spectacle ordinaire et banal de voir cet homme venir aujourd'hui représenter l'Allemagne menacée par la France, et cela au moment où les journaux parlent des fêtes de Kiel. Nous savons bien que ce fut toujours son thème favori avant et après la guerre de 1870, et que, quand il était au pouvoir, c'était le refrain qu'il ordonnait à ses reptiles de répéter dans les colonnes de leurs journaux.

Aujourd'hui encore, la presse allemande, qui a conservé les traditions de la politique bismarkienne, nous accuse chaque jour d'être une menace constante pour la paix européenne.

C'est en vain que nous protestons de notre désir sincère de vivre en bonne harmonie avec tout le monde, même avec la Prusse; nos protestations politiques sont considérées à Berlin comme sans valeur. Que disons-nous ? Il y a des écrivains allemands qui prétendent que plus nous exprimons des sentiments pacifiques et plus nous désirons vivement la guerre.

Ces mêmes écrivains, fidèles imitateurs de Bismarck, déclarent sans sourciller que c'est nous qui avons imposé à l'Europe le système onéreux de la paix armée et que c'est Paris, et non Berlin, qui est soumis au régime du sabre.

Il nous semble, pourtant, que ce n'est pas la France qui a, la première, transformé son territoire en camp retranché; que ce n'est pas elle la première qui a arraché toute une génération aux travaux pacifiques des champs pour l'enfermer dans les casernes; que ce n'est pas elle non plus qui menace la paix européenne.

Qui est-ce qui a fait la Triple-Alliance ? Est-ce la France ? Non, puisque c'est contre elle qu'elle est dirigée. La Triple-Alliance est l'œuvre de l'Allemagne, comme c'est aussi l'Allemagne qui a détruit l'équilibre européen en prenant au Danemarck une partie de son territoire et en s'annexant l'Alsace-Lorraine.

C'est en vain que M. de Bismarck et ceux qui partagent sa manière de voir s'efforcent de travestir les faits et écrivent l'histoire à la façon du père Loriquet. Ils ne réussiront pas à donner le change à l'opinion publique.

Il se peut que l'ex-chancelier éprouve encore le besoin de nous calomnier et de nous poursuivre de sa haine sénile; il se trompe s'il s'imagine qu'en ce faisant, il dégagera son pays et sa mémoire personnelle des lourdes responsabilités qui leur incombent.

Quoi qu'il en soit, cette attitude des journaux bismarckiens, au moment où les fêtes de Kiel vont avoir lieu, ne saurait passer inaperçue : nous pensons qu'il n'est pas inutile de la faire connaître au public, d'autant plus qu'elle est inspirée, pour ainsi dire, par l'ex-chancelier lui-même.

On peut objecter à cela que M. de Bismarck n'étant plus au pouvoir, il ne saurait jouir d'une bien grande influence. Il ne faut pas oublier, cependant, qu'il a fait sa paix avec l'Empereur Guillaume et qu'il y a en Allemagne, surtout dans l'armée, un parti considérable qui partage sa manière de voir et sa haine contre la France.

J. QUERCYTAIN.

SENAT

Séance du 13 juin 1895

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur les accidents de travail.

M. Poirrier, rapporteur, demande au Sénat de vouloir bien adopter l'article premier.

Un débat s'engage sur le texte adopté par la Chambre.

M. Rathier dépose un amendement tendant à ajouter au texte de l'article premier les mots : « Si ces accidents sont le fait desdites machines. »

Le renvoi à la commission est prononcé.

Le rapporteur et ses collègues déclarent donner leur démission.

M. Félix Martin demande que le Sénat se réunisse demain dans ses bureaux pour nommer une nouvelle commission chargée d'examiner la loi relative aux accidents.

CHAMBRE DES DÉPUTES

Séance du 13 juin 1895

La Chambre prend en considération la proposition de loi Guillemet relative au vote obligatoire.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur la réforme de l'impôt des boissons.

M. Guillemet ne croit pas que le moment soit venu de trancher la question du monopole des alcools. Les intentions de M. le docteur Lannelongue et de M. Ravarin sont excellentes, mais n'aboutiraient à rien.

Le monopole en Suisse a donné des résultats satisfaisants, c'est une raison politique qui, en Allemagne, a fait repousser le projet parce qu'il en serait résulté la création de cent mille fonctionnaires.

L'orateur insiste pour que la Chambre ne se prononce sur le monopole de rectification de l'alcool que lorsque la question des bouilleurs de cru sera tranchée, la majorité qui se prononcera en faveur de ce monopole ne sera que plus forte.

M. Salis, rapporteur, ne s'explique pas la demande d'ajournement puisque la question a été abordée au fond et que l'opinion de la Chambre est faite. On veut dégrever les boissons hygiéniques cela n'est pas possible, cela ferait un trou de 450 millions dans le budget.

M. le Président consulte la Chambre sur la demande d'ajournement jusqu'à l'article 13 du vote au fond sur le contre-projet de M. Vailant.

A la majorité de 302 voix contre 242, l'ajournement est adopté.

M. Turrel développe une motion tendant à déclarer que les art. 17 et 18 relatifs aux droits de consommation et de fabrication soient mis en tête du projet de loi.

M. le rapporteur demande à la Chambre de repousser la motion de M. Turrel.

A la majorité de 438 voix, contre 85, la motion de M. Turrel n'est pas adoptée.

La Chambre passe à l'examen de l'article 1er.

INFORMATIONS

M. Félix Faure à l'Ecole centrale

Le Président de la République s'est rendu, mercredi, à trois heures, à l'Ecole centrale des arts et manufactures. M. Félix Faure a été reçu dans le vestibule par le sénateur Raymond, directeur de l'Ecole centrale, les membres du conseil d'administration et du conseil de perfectionnement de l'Ecole, et les professeurs.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 29

Le Roi des Braves

Par JULES DE GASTYNE

XIX

— Il me semble, monsieur, dit-elle d'un ton délibéré, comme si elle venait de prendre un parti, vous avoir déjà vu ici, hier, à la même heure?

— En effet, madame, bégaya Henri interdit...

— Vous avez donc coutume de vous promener dans cette allée ?

— J'y viens quelquefois...

Marcelle avait continué à marcher et Henri la suivait, heureux, frémissant... admirant en silence chaque détail de sa beauté splendide...

— Moi, dit la jeune femme, j'y passais hier pour la première fois et j'y suis revenue aujourd'hui dans l'espoir de vous revoir... Je vois que je ne m'étais pas trompée...

Henri jeta sur l'inconnue un regard où se lisait une telle stupeur que celle-ci faillit éclater de rire.

— Oui, reprit-elle négligemment, votre vue m'avait troublée.

— Je m'en suis aperçu, en effet, balbutia le jeune homme... Vous me connaissez donc?

— Vous, non, vous êtes trop jeune... mais vos traits m'ont rappelé un homme qui a joué un grand rôle dans mon existence... et je voulais savoir si vous n'étiez pas parent, fils peut-être de cet homme... Comment vous nommez-vous ?

— Henri Bauchêne.

A ce nom, qui lui rappelait réellement son premier amoureux, le cœur loyal qu'elle avait brisé pour suivre Jean de Kermor, Marcelle était devenue livide.

— Voilà qui est étrange, ne put-elle s'empêcher de murmurer tout bas, Henri Bauchêne !... C'était Bauchêne que se nommait aussi l'autre...

Elle reprit tout haut :

— Et que fait votre père ?

— Il est maître d'armes.

— Il a été soldat ?

— Oui madame.

Le jeune homme ajouta :

— Est-ce lui que vous auriez connu ?

— Non, non, répliqua vivement Marcelle.

Elle poursuivit son interrogatoire :

— Vous habitez Paris ?

— Oui, madame.

— Et que faites-vous, vous ?

— Je suis étudiant.

— Mais votre père, s'il est maître d'armes, ne me semble pas être dans une position...

— Mon père m'aime beaucoup et il s'impose des sacrifices pour m'instruire.

— Vous avez votre mère?

— Oui, madame.

— Et sont-ils de Paris, vos parents ?

— Mon père est né en Normandie.

C'est aussi en Normandie qu'elle avait connu Jacques Bauchêne.

— Quel prénom porte votre père ? demanda-t-elle.

— Jacques.

Jacques ! C'était bien lui. Elle cessa d'interroger. Elle craignait, maintenant, de s'avancer trop. Comment se faisait-il que ce jeune homme, le portrait vivant de Jean de Kermor, fût justement le fils de l'homme dont son amour pour le comte avait brisé la vie?... La jeune femme était absolument déroutée. Si l'étudiant n'était pas le vrai fils de Jacques, comme sa ressemblance étrange avec les Kermor le faisait supposer, s'il avait été seulement recueilli par le maître d'armes, que la Providence aurait placé justement sur son chemin pour le sauver, l'ancien rival de Jean savait-il quelque chose sur la véritable origine de l'enfant qu'il avait élevé et attendait-il que celui-ci fût en âge de se défendre, d'élever la voix pour se faire rendre son héritage ?... Le soin qu'il prenait de son éducadion, les dépenses qu'il s'imposait pour l'élever, tout cela indiquait qu'il avait sur le jeune homme des espérances. Si là était le danger ! Il était plus grave encore qu'elle ne l'avait cru. Il devenait menaçant et il était grand temps de se mettre en travers... Jean ne ricanerait plus quand il saurait...

Les deux interlocuteurs avaient continué à marcher sans parler.

Il étaient arrivés au bout de l'allée.

Henri Bauchêne était un peu confus de la méprise qu'il venait d'avoir et qu'avaient fait naître en lui les paroles de son ami... Cette femme ne l'aimait pas... ne l'avait pas distingué entre les autres... Elle avait tenu à savoir seulement qui il était, il ignorait dans quel but... Maintenant, elle ne pensait plus à lui. Il avait été fou de songer que les grandes dames tombaient amoureuses de pauvres étudiants qui vont flâner sous les ombrages du Luxembourg.

Un véritable chagrin se peignait sur sa physionomie.

— Je vois que je me suis trompée, dit Marcelle; vous n'êtes pas le fils de l'homme que je supposais... Cet homme ne se nommait pas Jacques Bauchêne.

Elle faisait semblant de s'éloigner.

Henri pensa qu'il allait la perdre pour toujours.

Il fit un effort pour la retenir.

— Madame, bégaya-t-il.

Elle le regarda, étonnée.

— Madame, reprit le jeune homme, pardonnez-moi mon audace, mais j'avais cru...

Elle avait repris sa mine hautaine.

— Quoi ?

— Quand vous m'avez regardé, quand vous m'avez paru troublée et quand je...

— Eh bien ? dit Marcelle.

Le jeune homme perdait la tête.

— J'avais supposé, j'avais pensé... Je m'étais figuré... c'était de la folie de ma part, je le sais bien... Depuis hier, je ne pense qu'à vous... Si vous vouliez me permettre...

Il s'arrêta décontenancé par le regard farouche qu'elle lui lança.

— Je vous aurais adorée de loin, de très loin, comme on adorait les déesses autrefois.

Marcelle sourit, flattée par ce compliment naïf, et l'expression de son regard se radoucit.

Le président de la République a été conduit dans les grands salons de l'Ecole où M. Raymond, après lui avoir souhaité la bienvenue, lui a présenté tout le personnel.

Puis le cortège s'est formé et s'est rendu dans la grande cour. Les élèves de première et de seconde année, revêtus de l'uniforme d'artilleurs, étaient placés en colonnes de compagnie. La première année forme deux compagnies armées du mousqueton ; la deuxième année, une compagnie armée du sabre.

Au centre, douze trompettes sonnent aux champ à l'arrivée du président de la République. Enfin, sur un des côtés de la cour, six pièces de canon sont entourées de leurs servants.

Le président de la République, accompagné du ministre de la guerre, passe alors la revue.

La revue terminée, M Félix Faure distribue les décorations suivantes : Sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur : MM. Chapuis, professeur de physique générale et le capitaine Chastanet, du 12e régiment d'artillerie, instructeur à l'Ecole.

M. Vincent, professeur de chimie, est nommé officier de l'instruction publique.

M. Priestley, sous-directeur des études, est nommé officier d'académie.

Puis le président de la République félicite les instructeurs pour la manière dont leurs élèves ont exécuté les exercices militaires.

La visite du président de la République s'est terminée par une promenade à l'amphithéâtre et aux diverses salles d'étude de la maison.

Commission du budget

La commission du budget a nommé mercredi une sous-commission chargée d'étudier les réformes des patentes. Elle est composée de MM. Antonin Dubost, Doumer, Leydet, Marty et Millerand.

Elle a décidé de mettre à l'ordre du jour de sa prochaine séance la discussion du projet d'unification des services de voierie, qui dépendent actuellement de deux ministères, les travaux publics et l'intérieur.

Notre marine

Il est arrivé à la connaissance du ministère de la marine de curieuses appréciations formulées sur les navires de l'escadre du Nord, à Brest, par l'archiduc autrichien Charles Etienne, un marin fort réputé, au cours de sa visite récente dans notre grand port de l'Océan.

S'il a manifesté son admiration pour les dispositions et la forme du croiseur *Dupuy-de-Lôme* et du cuirassé *Charles-Martel*, l'archiduc a blâmé l'armement du *Brennus* et critiqué les tourelles à deux canons condamnées dans toutes les autres marines.

Après avoir ensuite constaté la grande supériorité des évolutions du garde-côtes *Valmy*, l'amiral autrichien n'a pas caché que le *Hoche*, qui va porter à Kiel le pavillon de l'amiral français, lui semblait construit sur des plans défectueux, tant au point de vue de l'armement que des ouvrages de protection.

Inutile d'ajouter que ces jugements donnent lieu à de nombreux commentaires dans les bureaux du ministère.

Mort de M. Ruiz Zorilla

Une dépêche de M. Cécilia, chef du parti républicain de Burgos, annonce que M. Manuel Ruiz Zorilla vient de mourir dans cette ville à l'âge de 61 ans. Il avait tout récemment quitté Paris où il a vécu une grande partie de sa vie d'exilé.

M. Zorilla, après avoir été président du conseil sous le roi Amédée, était devenu, à l'avènement d'Alphonse XII, le chef du parti républicain et avait été expulsé d'Espagne. La maladie l'avait contraint, il y a quelques mois, à renoncer à la vie politique, il était rentré dans sa patrie.

L'insurrection cubaine

D'après une estimation, la campagne de Cuba coûterait actuellement à l'Espagne 250,000 fr. par jour.

D'après M. Canovas, qui se fonde sur les dépenses occasionnées à la métropole par la dernière insurrection cubaine, la répression de la révolte actuelle ne coûtera pas à l'Espagne moins de deux milliards de pesetas.

Question d'Egypte

M. François Deloncle a adressé un rapport à M. le président de la Chambre des députés, relatif à une pétition de sujets égyptiens qui réclament le bénéfice de l'intégralité des dispositions de la réforme judiciaire internationale. Les conclusions de ce rapport, qui tendent à l'intervention française dans ce sens ont été adoptées.

La commission demandera à la Chambre la discussion en séance publique.

L'Expédition de Madagascar

Le ministre de la guerre vient de recevoir la dépêche suivante du général Duchesne :

Majunga, 13 juin.

Le 6 juin, le bataillon de la légion étrangère, soutenu par la 15e batterie d'artillerie et la canonnière « brave » a passé la Betsiboka de vive force. Nos troupes continuant leur mouvement ont occupé Mevatanana le 9 juin dans la matinée. Deux batteries de montagne tirant des obus allongés ont produit des résultats suffisants pour engager l'ennemi, tourné en même temps par le nord et par l'est, à battre en retraite.

Nous n'avons eu que deux tirailleurs légèrement blessés. Mais les troupes ont dû supporter de fortes fatigues. Deux canons à tir rapide ont été pris.

Nos canonnières remontent assez facilement la rivière ; elles arrivent à Marololo et vont essayer d'atteindre Suberbieville.

Le colonel Gillon, commandant le 200e de ligne, est décédé à l'hôpital par suite de la dyssenterie.

Dès la réception de cette dépêche le ministre de la guerre a prié, par télégramme, le général commandant le 18e corps d'exprimer à Mme Gillon, résidant à Bayonne, toutes les condoléances du gouvernement et la part personnelle qu'il prenait au malheur qui venait de la frapper.

Par un autre télgramme adressé au général Duchesne, le ministre de la guerre prie le commandant du corps expéditionnaire de féliciter les troupes de la prise de Mevatanana et de leur courage à supporter les fatigues. Le télégramme se termine ainsi :

« L'armée et le pays entier leur souhaitent bon courage et s'associent à leur douleur pour la perte du colonel Gillon ».

***

L'Union des Femmes de France vient de terminer son second envoi aux troupes du corps expéditionnaire de Madagascar.

Cet envoi, d'une valeur de 7,000 fr., comprenait 189 caisses, dont 78 ont été expédiées à l'île de la Réunion et 111 à Majunga.

Ces caisses renfermaient des vins de Bordeaux et de Banyuls, du lait concentré, des conserves de légumes verts, du beurre fondu, des pâtes alimentaires, des biscuits, de la quinine, de l'alcool de kola et de coca, de l'acide borique, des pastilles d'alun, du permanganate de potasse, des allumettes amorphes, des briquets, pipes, papier à cigarettes, des flanelles (chemises, gilets, ceintures), des chaussettes de laine, des jeux, de la papeterie, des livres, des moustiquaires et de l'huile antimoustique.

En outre, cette Société a envoyé à son comité de Saint-Denis de la Réunion une somme de 5,000 fr. qui lui permettra, non seulement de soigner les malades en traitement à l'hôpital militaire de St Denis, mais aussi de faire parvenir à Majunga des légumes frais, des fruits, du chocolat et du tabac.

En dehors de ces envois, faits par le comité central, les comités de province font eux-mêmes de très importantes expéditions.

La paix Sino-Japonaise

Yokoama, 13 juin.

On annonce officiellement que la paix est rétablie à Tampsui et à Taï Phe-Fou.

Les marins allemands de la canonnière *Illio*, qui avaient débarqué à Tampsui pour protéger les étrangers, se sont retirés et l'ordre est assuré par les autorités japonaises.

Une mine en feu

Breslau, 13 juin.

La *Morgenzeitung* de Breslau annonce qu'à Antonienhuette, la mine de houille *Segen Gottes*, appartenant au comte Hugo Henckel von Donnersmark, est en feu.

Quatre cents ouvriers environ étaient descendus dans ce puits.

De ce nombre, quarante seulement sont remontés jusqu'ici.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

Vote de nos députés

Dans le scrutin sur l'ordre du jour de confiance Trélat (interpellation Millerand-Rouanet), MM. Talou et Vival ont voté *pour* ; Lachièze, *abstenu* ; Emile Rey, *en congé*.

Nos sénateurs

La commission relative aux associations a chargé M. de Verninac de lui présenter, au plus tard, mercredi de la semaine prochaine, un rapport préliminaire sur la question.

Une candidature

M. Parazinesi adjoint au maire de Cahors, pose sa candidature au conseil d'arrondissement pour le canton nord de Cahors.

M. Parazines se présente comme républicain progressiste.

Nivellement général de la France

Les opérations du service spécial chargé, par M. le ministre des travaux publics, du nivellement général de la France, porteront, en partie, pendant la campagne complémentaire de 1895, sur la ligne du chemin de fer St-Denis-les-Martel à Aurillac, entre St-Denis et Aurillac, ou sur les routes et chemins avoisinants.

Ces opérations seront effectuées par une brigade composée comme il suit : MM. Gay, commis des ponts et chaussées, opérateur ; Morat et Mangin porte-mires.

Au Lycée

En creusant des fondations sur l'emplacement de l'ancienne chapelle des Cordeliers, on a découvert un squelette qui avait été enseveli sous les dalles de cet oratoire.

Le crâne reposait sur une pierre marneuse où était sculpté en bas relief le profil d'un ange que la forme de ses ailes semble faire remonter à l'époque gothique.

La présence de cet objet, à la place qu'il occupait, témoigne que la chapelle a subi des transformations considérables depuis le treizième siècle, époque à laquelle la tradition et les annalistes assignent l'établissement des Cordeliers dans notre ville.

Jury médical

Par arrêté, en date du 25 mai dernier, M. le Préfet du Lot a désigné, pour faire partie de la commission chargée d'inspecter les pharmacies, drogueries, épiceries, fabriques et dépôts d'eaux minérales du département du Lot, en 1895.

Dans l'arrondissement de Cahors, M. le docteur Lebœuf ; Taillhade, pharmacien à Castelnau, et Cambornac, ancien pharmacien à Catus.

Dans l'arrondissement de Figeac, MM. Alibert, docteur en médecine à Figeac ; Brugel, docteur en médecine à Figeac, et Cougoule, pharmacien à Figeac.

Dans l'arrondissement de Gourdon, MM. Lascoux, médecin à Souillac ; Bassouls, pharmacien à Gramat, et Cabanès, pharmacien à Gourdon.

Inspection

M. Jost, inspecteur général de l'enseignement primaire, est arrivé jeudi soir à Cahors.

Ce fonctionnaire a visité hier les écoles normales.

Il a présidé, aujourd'hui, à Cahors, la réunion des inspecteurs primaires du département.

M. Jost repartira demain, dimanche, pour Paris, afin d'assister aux assises de la Seine, dont il fait partie comme membre du Jury.

Orphéon de Cahors

Nous donnons ci-dessous, d'après le bulletin spécial, portant la date du 30 mai, les appréciations du Jury toulousain sur l'Orphéon de Cahors, à l'occasion du concours où nos chanteurs ont remporté trois premiers prix :

Concours d'Exécution. - Salle du Conservatoire

Jury : MM. Mangin, président ; Bergès, Sauvaget, Montagné, secrétaire.

3e division — 3e section. — Orphéon de Cahors. — Imposé : *Sérénade Pompadour* (Chapuis). — Cette Société possède des voix bien conduites et ayant de la sonorité. M. Lacoste mêne ensemble les diverses parties du chœur, mais au commencement, les voix, sans manquer, à proprement parler, de justesse, sont d'une tonalité un peu plane ; ce n'est pas assez pur comme intonation, et, de plus, les effets sont un tantinet monotones. Une bonne note pour le morceau de

---

— Ce que vous venez de me dire, reprit le jeune homme, encouragé, a réveillé en moi de singulières idées, des idées d'autrefois auxquelles je n'ai jamais osé m'arrêter... Il y a des moments aussi où je me dis que je ne suis pas peut-être le fils de l'homme qui m'a élevé... bien que je l'aime comme on aime un père...

La comtesse était devenue très attentive.

— Je ne sais rien de lui, dit l'étudiant, et ma mère, quoique très bonne pour moi, ne m'aime pas, me semble-t-il par moments, comme une mère aime un fils... Elle a pour ma sœur...

— Vous avez une sœur? interrompit Marcelle.

— Oui, madame.

— Plus âgée ?

— Un peu plus jeune.

— Vous vous rappelez l'avoir vue toute petite, au maillot?

— Non, je ne me le rappelle pas, et voilà ce qui me trouble... Pourtant, je devais avoir trois ans quand elle est née... Et je n'ai rien de mon père, ni de ma mère, ni de ma sœur. On dirait un étranger tombé par hasard dans une autre famille.

— Vous n'avez pas fait part de vos doutes à vos parents?

— Souvent.

— Et qu'ont-ils répondu?

— Mon père m'a dit, en riant, que je perdais la tête.

Marcelle fit un geste d'effroi.

— On lui cache sa naissance, pensa-t-elle... Jacques sais tout!... C'est lui qui l'a sauvé... Il l'élève pour se venger!...

Henri Bauchêne s'arrêta, très surpris de l'émotion qu'il voyait peinte sur le visage de son interlocutrice. Etait-ce la demi-révélation qu'il venait de lui faire qui l'agitait ainsi?... Qu'elle relation avait pu exister entre elle et l'homme qu'elle disait lui ressembler? Mais tout était dominé, chez lui par l'amour qu'il avait aussitôt conçu pour l'inconnue et augmentait de minute en minute, le troublant à tel point qu'il avait peur de ne plus pouvoir cacher ses impressions.

Tous les deux avaient repris machinalement leur promenade, comme s'ils ne pouvaient se décider à se quitter, comme s'ils avaient d'autres confidences à se faire. Le soir venait... La bise d'automne commençait à agiter les feuilles des arbres, dont les plus jaunes se détachaient et couraient autour d'eux dans les tourbillons de sable fin...

Marcelle était perdue dans ses réflexions, que la mélancolie de la nuit tombante, assombrissait encore.

Henri la regardait, n'osant plus parler, suivant d'un regard attentif chaque frisson de ses nerfs, chaque froncement de sourcils, qui le troublait comme s'il s'en était dégagé une mystérieuse menace.

Voyant que l'inconnue ne pouvait prolonger plus longtemps sa promenade, qu'elle songeait peut-être déjà à regagner sa voiture, il prend son courage à deux mains...

— Puisque mon visage vous rappelle, madame, quelqu'un que vous avel connu, aimé peut-être...

Marcelle fit un geste brusque.

— Non, non, dit-elle.

— Ne craignez rien, fit le jeune homme, je ne veux pas vous arracher votre secret... mais puisque j'ai eu le bonheur...

Il ajouta d'une voix plus basse :

— Le malheur peut-être d'attirer votre attention, ne repoussez pas ma prière... Laissez-moi la liberté de vous revoir quelquefois... Cela me rendrait si heureux!

Elle tourna vers lui ses yeux noirs, dont l'éclair acheva d'affoler le jeune homme.

— Oh! je vous en supplie, balbutia-t-il, les mains jointes.

— Pourquoi, demanda-t-elle, tenez-vous donc tant à me revoir?

Il dit, d'une voix à peine perceptible :

— Parce que je vous aime!

Un sourire se dessina sur les lèvres de la comtesse, un sourire où il y avait à la fois de la cruauté et de l'orgueil — l'orgueil du triomphe rapide, emporté par ses charmes.

— Déjà? murmura-t-elle.

— Est-il besoin, pour cela, dit Henri, de vous parler deux fois.

Puis, voyant qu'elle ne répondait pas, il eut peur de l'avoir froissée.

— Ne vous offensez pas de ma demande, bégaya-t-il, mon amour est fait d'adoration et de respect.

— Où cela nous mènera-t-il? fit Marcelle je suis mariée et bien décidée à ne pas trahir mon mari.

— Oh! que je vous voie seulement!

La jeune femme changea brusquement de ton.

— Où habitez-vous?

— Tout près d'ici, rue Cujas, « à l'hôtel de l'Espérance ».

— Un nom bien choisi, fit la comtesse avec un sourire gouailleur.

— Bien choisi, dit Henri, si vous me permettez d'espérer.

— Ne vous leurrez pas de semblables illusions, dit Mme de Kermor; mais si vous me jurez d'être raisonnable, peut-être irai-je quelquefois causer avec vous, de l'homme dont vous m'avez rappelé le souvenir.

Elle ajouta aussitôt, sur un mouvement joyeux du fils adoptif du Roi des Braves.

— Oh! en amie seulement.

— N'importe, s'écria Henri, pourvu que je vous voie.

— Vous habitez seul? demanda Marcelle.

— Je suis toujours seul.

— Et vos parents.

— Mes parents demeurent à Belleville...

— Ils ne sont jamais venus vous voir...

— Ile me laissent libre dans ma chambre... Deux fois par semaine, je vais dîner chez eux et je suis libre d'y coucher quand je veux... Ils m'ont réservé mon logement.

— Attendez-moi un de ces jours, à l'heure où vous m'avez trouvée au Luxembourg, dit la comtesse, peut-être irai-je vous rendre visite.

Puis, sans écouter les remerciements du jeune homme et ses exclamations de joie, elle franchit rapidement la grille du jardin près de laquelle elle se trouvait arrivée, laissant Henri tout étourdi, chancelant sous le poids de son bonheur.

(A suivre).

choix : *Sur les Remparts*, de Saintis ; et disons encore que cette société a obtenu dans son groupe le premier prix.

Contributions indirectes

Ont été reconnus admissibles à la suite du concours général, qui a eu lieu le 15 mars dernier, les aspirants au surnumérariat dont les noms suivent, avec le numéro de classement général obtenu par chacun d'eux :

MM. Séguy, n° 14; Pouget, n° 28; Masson, n° 35; Cros, n° 59; Grenaille, n° 72; David, n° 210; Vendries, n° 227; Farganel, n° 252; Sausset, n° 255; Bellot, n° 367; Delbreil, n° 387; Delfau, n° 391.

Avis aux chasseurs

MM. les chasseurs et les personnes qui s'intéressent à la répression du braconnage, sont priés de se rendre ce soir samedi, à 8 heures, dans une des salles de la mairie, où une réunion préparatoire doit avoir lieu, en vue de la constitution d'une société.

Ordre du jour : Nomination d'une commission chargée d'élaborer les statuts.

Nota. — Il n'a pas été adressé de convocations individuelles.

Alerte

Jeudi soir, à neuf heures, l'alerte était donnée au 7e de ligne par le général commandant le 17e corps d'armée.

A onze heures, le régiment, prêt à partir, était réunni dans la cour de la caserne Bessières.

Le colonel l'a passé très minutieusement en revue.

A minuit moins le quart les compagnies ont rompu les rangs et sont rentrées dans leurs chambres.

Retraite en musique

La retraite en musique suivra, ce soir, l'itinéraire suivant :

Caserne Bessières, rue des Cadourques, avenue de la Gare, rue du Lycée, boulevard Gambetta, rue Fénelon, place de la Préfecture, rue de la Liberté, boulevard Gambetta.

Conseil de guerre

Le conseil de guerre permanent de la 17e région, dans son audience du 12 juin, a rendu les jugements suivants :

Pierre-Edmond Nadal, né en 1873, à Sauliac (Lot), soldat au 9e de ligne, à Agen, reconnu coupable d'avoir volé un portemonnaie contenant 19 fr. 80 au préjudice d'un de ses voisins de lit, le soldat Neyrit, est condamné à deux ans de prison.

Léopold-Pierre M..., soldat au 7e de ligne, à Cahors, prévenu de vol d'argent commis dans des conditions semblables, est acquitté après la plaidoirie de Me Jaffary.

Les classes 1869 et 1870

Les brigades de gendarmerie viennent de recevoir, pour les mettre, dès aujourd'hui à la disposition des intéressés, les livrets des hommes de la classe de 1869, qui avaient été déposés en vue de la libération définitive.

Les hommes de la classe de 1870, qui seront définitivement libérés le 10 août prochain, pourront, également, retirer livret à partir du 1er juillet.

Courses de vélocipèdes

Voici le programme des grandes courses internationales de vélocipèdes organisées par le véloce-sport cadurcien, au bénéfice des pauvres de la ville de Cahors, le dimanche 7 juillet 1895, à 3 heures, sur le vélodrome des Allées Fénelon :

1re Course. Réservée aux enfants de 12 ans et au-dessous. — 1000 mètres. Quatre Prix. Médailles.

2e Course. Première internationale (bi). 4000 mètres. — 1er prix, 100 fr.; 2e prix, 60 fr.; 3e prix, 40 fr.

3e Course. Military. 3000 mètres. Quatre prix. Objets d'arts.

4e Course. Deuxième internationale (bi). 3000 mètres. Réservée aux coureurs ayant fourni la première internationale et non classés dans cette course. — 1er prix, 40 fr.; 2e prix, 30 fr.; 3e prix, 20 fr.; 4e prix, 10 fr.

5e Course. — Passage au poteau. Cinq tours. 10 fr. par tour.

6e Course. Internationale. — Bicyclette-tandem. 3000 mètres. — 1er prix, 50 fr.; 2e Prix, 30 fr.; 3e prix, 20 fr.

7e Course. Honneur. — Obligatoire pour tous les lauréats. 1500 mètres. — Prix unique : Objet d'art.

Nota. — Il ne sera fait aucune réduction sur les prix ci-dessus.

Le règlement des courses de l'U. V. F. sera seul observé.

En cas de mauvais temps, les courses pourront être remises, sans qu'il puisse être réclamé aucune indemnité par les coureurs.

Les engagements devront être adressés à M. Jacques Valette, secrétaire du Véloce-Sport-Cadurcien, quai Champollion n° 5 à Cahors, avant le 2 juillet.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 27 mai 1895

Présidence de M. Daymard, président

M. le secrétaire général dépose les publications reçues, entre autres les *Reclus de Toulouse sous la Terreur*, hommage de l'auteur, M. le baron de Bouglon.

La Société vote des remerciements à M. de Bouglon.

M. Greil donne lecture d'un « Etat des fiefs mouvants du roi dans la sénéchaussée de Lanzerte », trouvé aux archives du château de Lauture (Tarn-et-Garonne).

Il communique ensuite une charte de Montfaucon du Lot, copiée sur un *vidimus* original de 1518, en papier, et transmise par M. l'abbé Galabert.

D'après ce document, Montfaucon aurait été fondé le 2 novembre 1292, par Edouard Ier, roi d'Angleterre et duc de Guyenne.

Affaire Bergon-Martine

Dans son audience du 13 juin, le tribunal a rendu son arrêt dans le procès intenté par M. Martine au *Réveil du Lot*.

M. Bergon est condamné à 50 fr. d'amende, 150 francs de dommages intérêts et aux dépens, et à l'insertion du jugement dans le *Réveil du Lot*, *l'Alliance Républicaine* et le *Journal du Lot*.

Fausse-monnaie

En ce moment, il circule de nombreuses pièces d'or, effigie Napoléon III, millésime 1858.

Ces pièces sont frappées, et très bien imitées, leur son et poids sont normaux. Il est aisé de les reconnaître en les grattant contre un corps dur; alors, la légère couche d'or dont elles sont recouvertes fait apparaître un métal blanchâtre.

Accidents

Ces jours derniers, le nommé Jardel, demeurant rue St-Urcisse, se rendait à Regourd ; ayant voulu éviter une voiture il monta sur le talus de la route d'où il glissa et tomba dans une fosse à fumier. Il se serait infailliblement noyé sans l'intervention de plusieurs personnes travaillant à côté où est arrivé l'accident.

***

La nommée Eugénie Balmes, demeurant rue Labarre, chez ses parents, aubergistes, est tombée si malheureusement en descendant à la cave, qu'elle s'est contusionnée la figure.

***

Jeudi matin, vers neuf heures, une voiture de boucher, conduite par le nommé Pélissié, demeurant à Pradines, et sur laquelle se trouvait Mme Pélissié, mère, a versé au coin de la rue de l'Université et de la rue Fénelon. Projetées à terre, ces deux personnes ont contracté quelques contusions à la tête, heureusement sans gravité.

Contre l'alcoolisme

Le ministre de l'instruction publique vient d'autoriser le docteur Roubinovitch, chef de clinique à Sainte-Anne, à faire des conférences sur l'alcoolisme, dans les écoles primaires supérieures de Paris, et à l'Ecole normale des instituteurs de la Seine.

C'est là un fait intéressant, point de départ, selon toute apparence, d'une véritable campagne pédagogique contre l'alcool.

Voici du moins ce que rêve M. Roubinovitch : tous les instituteurs de France seraient chargés, chacun dans sa sphère d'action, de mener la bataille contre ce pire agent de la dégénérescence humaine; car, non-seulement ils auraient à profiter de toutes les occasions pour signaler aux enfants les dangers de l'alcoolisme, mais ils fonderaient autour d'eux, des sociétés enfantines de tempérance et les dirigeraient.

Tel est le plan soumis, d'ailleurs, au ministre, et dont l'examen par l'Académie de Paris, a eu ce premier résultat de faire autoriser les conférences qui vont avoir lieu.

Vol à l'américaine

Malgré les avertissements réitérés de la presse dit la *Dépêche*, il y a toujours des naïfs qui se laissent prendre aux boniments des filous qui infestent nos foires depuis quelque temps.

Le jour de la dernière foire de Payrac, M. Blatil, propriétaire à Concorès, était occupé à examiner une paire de bœufs qu'il voulait acheter lorsque tout à coup, un individu qui se trouvait derrière lui, se baissa pour ramasser une pièce de vingt sous et la lui présenta en lui demandant si ce n'était pas lui qui l'avait perdue ; sur la réponse négative, le filou l'invita à aller à l'auberge pour dépenser la pièce ensemble, ce que M. Blatil accepta.

En sortant de l'auberge, un second personnage surgit, celui-là bien habillé et portant une sacoche en bandoulière ; c'était le compère du premier. Il lia conversation avec Blatil et le pria de lui faire visiter les environs de la ville qu'il désirait connaître, voulant, disait-il, y acheter une propriété pour venir s'y installer à la belle saison.

Chemin faisant, il raconta à notre trop crédule campagnard qu'il était fort riche et que la sacoche qu'il portait contenait une somme considérable en valeurs et billets de banque et qu'il serait imprudent de se promener dans la foire avec une pareille somme. Il proposa donc à Blatil de lui confier sa sacoche, mais à condition toutefois qu'il y mettrait l'argent qu'il avait sur lui et qu'il repartirait immédiatement chez lui où il irait le rejoindre le lendemain et lui remettrait une récompense honnête.

Le pauvre campagnard eut la naïveté d'accepter cette proposition et il mit aussitôt dans la sacoche son portemonnaie contenant la somme de 450 fr. qu'il avait empruntée pour acheter une paire de bœufs à la foire de Payrac.

Le lendemain, ne voyant pas arriver le filou, il eut le pressentiment qu'il avait été dupé, il éventra la sacoche avec un couteau et n'y trouva qu'un vieux journal et une pierre.

On peut juger de son désespoir !

Il est venu compter sa mésaventure à la gendarmerie de Gourdon, mais les deux filous courent encore.

C'est le second vol à l'américaine que nous avons à signaler dans notre contrée depuis moins de six mois.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 1er au 8 juin 1895

Naissances

Cayla, Paul, rue des Jacobins, 10.
Merle Marguerite, rue Lastié, 2.
Paubert Jeanne, rue Fénelon, 7.
Hébrard Louise, rue de la Banque.

Mariages

Bénech Louis, cordonnier, et Sautou Julie, revendeuse.

Décès

Lafon Marguerite, s. p., 62 ans, rue des Pénitents, 4.
Bastit, Jeanne, épouse Simon, 72 ans, rue Nationale, 11.

THÉATRE DE CAHORS

Mardi 18 juin 1895

A la demande générale, irrévocablement dernière représentation donnée par les artistes du théâtre du Vaudeville de Paris.

MADAME SANS-GÊNE

Pièce nouvelle en 4 actes, dont un prologue

Cette Tournée a été placée sous les ordres de **M. DE LANGLAY**, l'administrateur bien connu dont le nom seul est une garantie pour le public des départements.

Musique du 7me de ligne

PROGRAMME du 16 juin 1895

de **8** à **9** h. **1/2** du soir (*Allées Fénelon*)

Allégro militaire	X...
Don César de Bazan, ouverture	Massenet.
La Fille du Régiment, fantaisie	Donizetti.
Thérésen, valse	Gungl.
La Juive, fantaisie	Halévy.
La Grande Duchesse, quadrille	Offembach.

Pour remédier à la plupart des maladies, dont souvent la cause est peu connue ou peu apparente, on prescrit des médicaments appelés *dépuratifs* parce qu'ils purifient le sang en entraînant au dehors les matières nuisibles de notre organisme. Le meilleur dépuratif connu est la **Tisane Dussolin.** C'est en un mot le meilleur régénérateur des forces et du sang. Ce précieux médicament se trouve dans toutes les pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon pour un mois de traitement. Dépôt général à Paris, pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne.

Les microbes, nous les connaissons maintenant, tout le monde en parle, mais le problème qui est encore à résoudre c'est de les détruire sans nous faire de tort en même temps. Si vous voulez fortifier votre corps pour mieux résister à leur influence néfaste, tenez le ventre libre et essayez les Pilules Suisses. 1 fr. 50 dans les Pharmacies.

Volailles

35 ans d'un succès toujours croissant !! ont démontré l'efficacité absolue de la **Poudre carminative Picard-Faivre !** dans toutes les **maladies de volailles, choléra des poules, crise du rouge des dindons.** 2 francs la boîte de poudre pour 300 poules. Dans toutes les pharmacies. Vente en gros : P. GALLET, 29 (bis), rue des Francs-Bourgeois, PARIS.

A VENDRE

POUR CAUSE DE SANTÉ

La belle propriété du **Thérou,** canton de Puy-l'Evêque. — Rapport et agrément — Plaine du Lot.

Maisons d'habitation et d'exploitation — Jardins — Terres — Bois — Près — Ruisseau — 22 hectares de vignes en plein rapport, exposition au midi — Abri du vent du nord — *Vins d premier cru.* — Revenu net assuré 4 0/0.

CONTENANCE TOTALE : **82 hectares**

S'adresser à M. CH. BIMBENET, géomètre-expert, à Agen.

Bibliographie

UN LIVRE INDISPENSABLE

L'éditeur Félix Alcan publie un ouvrage appelé à rendre les plus grands services dans toutes les familles : c'est le *Dictionnaire de médecine et de thérapeutique*, de MM. les Drs BOUCHUT et DESPRÈS, professeurs agrégés de la Faculté de Médecine, médecins des Hôpitaux de Paris. Ce magnifique ouvrage, imprimé sur deux colonnes et sur beau papier, contient 1630 pages et 1000 gravures dans le texte. Il vient d'atteindre sa *sixième édition* ; c'est donc un livre dont le succès est consacré, et il répond en effet à un réel besoin en fournissant tous les renseignements utiles ou nécessaires.

Il est non-seulement indispensable aux médecins, aux chirurgiens et aux étudiants en médecine, mais aussi à toutes les personnes qui peuvent avoir à s'occuper des malades, aux pharmaciens, aux sages-femmes, aux chefs d'institution, aux pères de famille et à ceux qui vivent éloignés des villes et n'ont pas immédiatement, en cas d'indisposition ou d'accident, le médecin à leur portée.

Les auteurs ont voulu résoudre ce double problème : « Une maladie étant donnée, quels en sont les remèdes ? Sous quelle forme et à quelle dose les employer ? »

« Un remède étant donné : minéral, végétal, matière organique ou eau minéralisée, à quoi est-il bon ? Dans quel cas faut-il l'employer ? Sous quelle forme et à quelle dose peut-on les mettre en usage ? »

De la maladie à ses remèdes et des remèdes à la maladie, tel est le but de cet immense travail, essentiellement usuel, dans lequel on trouve le résumé de toute la médecine et de toute la chirurgie, les indications thérapeutiques et un formulaire spécial pour chaque maladie, la médecine opératoire, les accouchements, l'oculistique, l'odontotechnie, l'électrisation, les eaux minérales, etc., etc.

Cette édition n'est pas une simple réimpression mais une œuvre entièrement refondue et mise au courant des derniers progrès de la science moderne. Les illustrations choisies avec le plus grand soin sont toutes démonstratives : elles représentent des cas pathologiques curieux, les dispositifs des opérations obstétricales et chirurgicales usuelles, l'anatomie du corps humain, les microbes, les plantes médicinales, et contribuent à l'intelligence et à l'ornement du texte.

Pour recevoir franco par colis postal le nouveau *Dictionnaire de médecine et de thérapeutique*, envoyer un chèque ou un mandat-poste (25 fr. pour le volume broché, 30 fr. pour le volume relié avec fers spéciaux) à l'éditeur Félix Alcan, 108, boulevard St-Germain, Paris, ou s'adresser à son libraire.

LE BON JOURNAL. Administration et Rédaction, 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du 30 mai 1895 : Georges Beaume : le Cadeau. — Pierre Sales : le Corso rouge (suite). — Mme Hector Malot : Le Prince (suite). — Le Capitaine Danrit : La guerre en rase campagne (suite). — Charles Mérouvel : Mortel amour (suite). — Eugène Chavette : L'Héritage d'un Pique-Assiette (suite).

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36e année. — Sommaire du numéro du 13 juin.

Gravures : Paris : Le percement de la rue Réaumur. — Mode : La mode en juin. — Madagascar : Le sanatorium de Nossi-Comba. — Notre envoyé spécial, M. L. Tinayre, montant au Sanatorium en filanzane. — Vue d'ensemble du Sanatorium. — Les baraquements. — Portraits : M. le capitaine général de Madrid, Primo de Rivera. — Le capitaine Clavizo, meurtrier du capitaine général Primo de Rivera. — Allemagne : Marine : Le pavillon allemand. — Pavillon impérial de la marine de guerre. — Ingénieur torpilleur. — Amiral. — Maître mécanicien. — Marins torpilleurs. — Troupes coloniales. — Cadet et capitaine de frégate. — Une vue du canal de Kiel. — Algérie : Les ruines de Timgat. — Départements : Versailles : La course de voitures automobiles, de Paris à Bordeaux.

Texte : Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Théâtres, par H. Lemaire. — Musique, par Alfred Boissard. — Semaine scientifique par le docteur Servet de Bonnières. — Le pavillon allemand, par G. Gontesse. — Le Sport, par Archiduc. — Beaux-Arts, par O. Merson. — Explications des gravures.

Revue Comique, Echecs, Rébus Récréations, Bibliographie, etc. — En supplément : Feuille de chêne, nouvelle de Mlle Danielle d'Arthez. — Illustrations de M. Slom. — Le numéro : 50 centimes.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Luchon, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1re, 2e et 3e classe, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi :

Alet, Arcachon, Argelès-Gazost, Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balaruc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Boulou-Perthus (le), Cambo-Ville, Capvern, Céret (Amélie-les-Bains, La Presle, etc.), Couiza-Montazels, Dax, Guéthary (halte) Hendaye, Lalouque (Préchacq-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Lannemezan (Cadéac, Vieille-Aure), Larons (les Eaux-Bonnes, les Eaux-Chaudes), Oloron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefitte-Nestalas (Barèges, Cauterets, Luz, Saint-Sauveur), Prades (Le Vernet et Molitg), Quillan (Ginoles, Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Girons (Aulus), Saint-Jean-de-Luz, Saint-Flour (Chaudes-Aigues), Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat et Ussat-les-Bains.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 300 kilomètres.

Pour une famille de	2	personnes	20 %
—	3	—	25 %
—	4	—	30 %
—	5	—	35 %
—	6	— ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite *quatre jours* au moins avant le jour du départ.

PÈLERINAGE A ROCAMADOUR

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour, il est délivré, chaque année, du 1er mai au 31 octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 en 1re classe, de 35 0/0 en 2e classe et de 30 0/0 en 3e classe sur le double des prix des billets simples :

Aux gares distantes de Rocamadour de 250 kilomètres au plus.

Les billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains poste et express ; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

EXCURSIONS EN AUVERGNE
et dans le Limousin

Avec arrêt facultatif à toutes les gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre du 1er Juin au 30 Septembre des billets d'*Excursion en Auvergne* et dans le *Limousin* valables pendant 30 jours, au départ des gares désignées ci-dessous, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, aux prix réduits ci-après et comprenant les itinéraires A, B et C, déterminés comme suit :

ITINÉRAIRE A

L'itinéraire A comprend :

1° Le parcours circulatre ci-après défini :

Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evaux), Eygurande, Laqueuille (bains du Mont-Dore et de La Bourboule), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Largnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive et St-Yrieix, ou par Eymoutiers), Vierzon.

2° Le parcours aller et retour entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit est Vierzon pour les points de départ Paris, Orléans, Blois, Tours Le Mans, Angers, Nantes; St-Sulpice-Laurière pour le point départ Poitiers, Limoges-Bénédictins pour le point de départ Angoulême; Brive pour les points de départ Périgueux, Bordeaux, Agen, Montauban et Toulouse.

ITINÉRAIRE B

L'itinéraire B comprend :

1° Le parcours aller et retour du point de départ à Vierzon ;

2° Le parcours circulaire ci-après défini :

Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evaux), Eygurande, Laqueuille (bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Largnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche), Vierzon.

ITINÉRAIRE C

L'itinéraire C comprend :

1° Le parcours circulaire ci-après défini :

Limoges-Bénédictins, Meymac, Eygurande, Laqueuille (bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Largnac Vic-sur Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges (par Saint Yrieix ou par Uzerche) ;

2° Le parcours aller et retour, entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit ci-dessus est Limoges-Bénédictins, pour les points de départ Poitiers et Angoulême ; Brive, pour les points de départ Bordeaux et Périgueux ; Capdenac, pour les points de départ Agen, Montauban et Toulouse.

PRIX DES BILLETS

GARES de départ	ITINÉRAIRE A 1re cl.	ITINÉRAIRE A 2e cl.	ITINÉRAIRE B 1re cl.	ITINÉRAIRE B 2e cl.	ITINÉRAIRE C 1re cl.	ITINÉRAIRE C 2e cl
Paris.....	98 f.	73 f.	120 f.	90 f.	» f.	» f.
Orléans...	86	64	108	81	»	»
Blois.....	86	64	108	81	»	»
Tours.....	91	68	113	85	»	»
Le Mans...	103	77	123	94	»	»
Angers...	103	77	123	94	»	»
Nantes....	113	87	133	104	»	»
Poitiers ..	91	68	»	»	91	68
Angoulême	91	68	»	»	86	64
Périgueux.	86	64	»	»	81	60
Bordeaux..	98	73	»	»	98	73
Agen.....	98	73	»	»	91	68
Montauban	98	73	»	»	86	64
Toulouse..	103	77	»	»	91	68

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période d'un supplément égal à 10 % du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire des billets de voyage circulaires ci-dessus, ou inversement, des billets aller et retour de 1re et 2e classe, aux prix du tarif G. V. n° 2.

On délivre des billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance avec le chemin de fer.

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES

et à l'Imprimerie Laytou, rue du Lycée (Cahors)

La petite Carte de poche

DU LOT

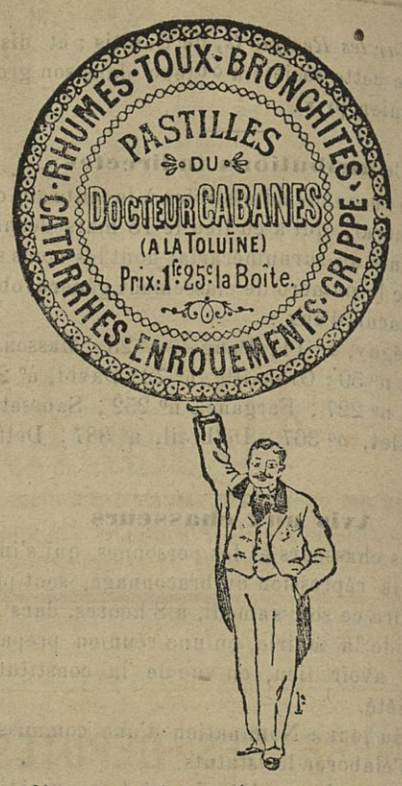

Vous me demandez pourquoi je vous recommande les Pastilles du Dr CABANES? C'est parce que je les ai expérimentées, et quand vous aurez un Rhume, même une Bronchite, quand vous tousserez ne prenez que des pastilles du Dr CABANES et vous serez guéri.

DÉPÔT Phie DERBECQ, 24, Rue de Charonne, Paris ET TOUTES PHARMACIES. *Envoi franco contre timbres.*

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte

Breveté S. G. D. G.

Enclume de Famille

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le *Protecteur de la Chaussure*, système BLAKEY.

Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le *Protecteur*, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. *Lessiveuses Soleil.*

Écharpes pour maires et adjoints

EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

FÉLIX ALCAN, *Editeur*, 108, Boulevard Saint-Germain, PARIS

DICTIONNAIRE DE MÉDECINE

par les Drs E. BOUCHUT et A. DESPRÉS

Sixième Edition au courant des derniers Progrès de la Science.

1 magnifique volume de 1630 pages in-4° sur 2 colonnes, avec 1000 gravures dans le texte

Indispensable aux Familles

PRIX : BROCHÉ, 25 FR.; — RELIÉ, 30 FR. *Franco contre Mandat.*

VIN DE VIAL

LACTO PHOSPHATE - VIANDE - QUINA

Aliment physiologique complet

Anémie — Convalescence

Pertes des forces — Langueur — Inappétence

Parfaitement dosé et assimilable, le ***Vin phosphaté de Vial*** est un stimulant puissant de la nutrition. D'une efficacité certaine, il est le reconstituant général de toutes les affections débilitantes.

Pharmacie **VIAL**, rue Victor-Hugo, 14, LYON et toutes pharmacies.

MALADIES du CŒUR

HYDROPISIES, ASTHMES, CATARRHES, etc.

Le SIROP de Digitale de LABÉLONYE

employé avec succès depuis plus de 40 ans contre ces diverses Affections.

ANÉMIE, CHLOROSE, FAIBLESSE, etc.

Le plus Efficace des Ferrugineux

DRAGÉES DE GÉLIS ET CONTÉ

AU LACTATE DE FER

Approuvées par l'Académie de Médecine.

A Paris : Maison LABÉLONYE, 99, r. d'Aboukir et toutes Pharmacies.

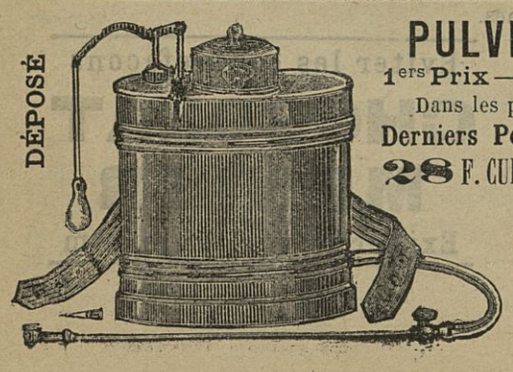

PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

1ers Prix — Hors concours — Médailles d'Or

Dans les principaux Centres viticoles de France

Derniers Perfectionnements. Appareil garanti

28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

LE GOURMET

REVUE DE CUISINE PRATIQUE

Paraissant le mardi

Abonnement pour un an :

France ..... 5 fr.

Etranger..... 6 fr.

Bureaux : 12, rue Turbigo, Paris

POUR AMÉLIORER POTAGES, SAUCES, RAGOUTS, LÉGUMES et toutes sortes de METS

ET POUR CONFECTIONNER RAPIDEMENT UN BOUILLON DELICIEUX et ÉCONOMIQUE

PRENEZ DU VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG

EXIGER LA SIGNATURE : LIEBIG EN ENCRE BLEUE SUR L'ÉTIQUETTE

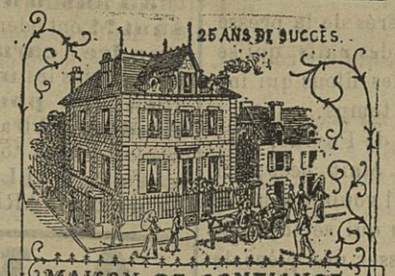

MAISON DE CONFIANCE POUR LA POSE DES DENTS Le Redressement & toutes les Opérations relatives à L'ART DENTAIRE.

AUDOUARD

Chirurgien-Dentiste

16 Rue du Maréchal Brune

BRIVE (CORRÈZE)

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : AUDOUARD BRIVE.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

Cave Bordelaise

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION

M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1re marque. Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — *Prix très réduits* sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.

LIQUIDATION

pour cause de cessation de commerce

P. BRUEL

CAHORS, — Rue du Lycée, n° 3, — CAHORS

Porcelaines et Cristaux, Articles pour limonadiers et maîtres d'hôtel, Services de table à café et à thé, Fantaisies de toutes sortes, Biscuits anglais, Cristaux de Bohême, Statuettes de Saxe, Vases, Services à toilette, Jardinières, etc., etc., à **25, 30** et **50 0/0 de rabais** des prix ordinaires de vente.

On céderait le fonds à l'amiable.